

Comité des parties prenantes

Réponse de l’Ifremer à la note d’orientation et de dialogue n°1

Dans quel contexte le CPP a-t-il été saisi ?

Avant le lancement de l’une des cinq Missions du programme cadre Horizon Europeⁱ, la Mission Starfish 2030 - Restore Our Ocean and Watersⁱⁱ, Pascal Lamy, président du Mission Board Oceans, a souhaité mener plusieurs enquêtes au sein de différents pays sur le rapport des citoyens à « l’hydrosphère ». Avec 6.600 réponses obtenues en 20 jours, la consultation citoyenne menée en France et pilotée par l’Ifremer a témoigné d’un intérêt des citoyens pour les questions relatives à la santé du système aquatique et d’une capacité de mobilisation autour de ces questionsⁱⁱⁱ.

L’expérimentation a été utile à la Mission et renseigne sur le besoin de connaissances de la population, la demande de moyens pour agir et la prise en compte de son expertise dans les processus de recherche.

Dans la continuité et à la demande de l’Ifremer, le CPP a mené une réflexion au cours du premier trimestre 2022 portant sur les éventuelles suites à donner à la consultation Starfish 2030. Plus globalement, ce travail doit accompagner l’institut sur la méthodologie et les outils à développer pour le renforcement du dialogue avec ses parties prenantes.

Cette première saisine adressée au CPP s’inscrit enfin en cohérence avec les objectifs exprimés dans le projet d’institut et repris dans le contrat d’objectifs et de performance 2019-2023. L’Ifremer souhaite engager un dialogue très concret avec la société sur ses travaux et sa stratégie de recherche.

Quels sont les messages principaux et recommandations du CPP ?

Le CPP retient de cette enquête non ciblée, coordonnée en France par l’Ifremer, le fort taux de réponse et la capacité de mobilisation du public sur le sujet de l’océan et du système aquatique en général, mais également la bonne organisation des réseaux « eau & océan » pour « faire connaître » cette enquête. Une expérimentation intéressante à différents titres et un outil qui, au-delà de la création du CPP, peut permettre à l’Ifremer d’aller « un cran plus loin » dans sa volonté d’ouverture à la société.

- L’inscription d’un tel exercice dans le temps, sous forme de baromètre, constitue à la fois un outil de référence selon lequel agir et un vecteur de communication pour la diffusion d’informations crédibles sur les activités, choix ou projets de l’Ifremer ;

- Il offre l'occasion de mieux prendre en compte les savoirs et connaissances empiriques détenues par les parties prenantes ;
- Il offre la possibilité de vérifier, ex post, par l'écho qu'elles suscitent, l'efficacité des actions menées et l'évolution du niveau de connaissances des populations cibles ;
- Le CPP insiste sur l'importance de définir des populations cibles, celles avec lesquelles organiser le dialogue, en s'appuyant sur des réseaux existants, pas uniquement socio-professionnels. Un projet en lien avec le réseau des éco délégués de l'Education nationale permettrait d'observer la manière dont les enjeux contemporains liés à l'océan sont compris par les plus jeunes et comprendre la manière dont la connaissance « perfuse » réellement cette population ;

Au-delà de la consultation et pour répondre à la volonté d'engagement de la société, le CPP recommande de travailler en lien avec les chercheurs, au déploiement d'une méthodologie de mise en œuvre de la recherche participative et de se questionner sur l'opportunité et la possibilité réelle d'associer les parties prenantes à chacune des étapes du processus de recherche.

Comment l'Ifremer s'approprie-t-il les recommandations du CPP ?

L'Ifremer opère des actions et projets porteurs de valeurs pour le bien de la planète, des citoyens, de la société civile et de ses propres collaborateurs. Dans ses activités au quotidien, autour de grands engagements (RSE, éthique – intégrité - déontologie, qualité et ouverture à la société), l'Institut œuvre pour la qualité de ses travaux et de ses pratiques, la satisfaction de ses clients et partenaires et la prise en compte des attentes sociétales dans le pilotage de ses activités.

Dans la perspective du prochain contrat d'objectifs, de moyens et de performance entre l'Ifremer et ses tutelles, nous retenons de cet avis l'intérêt de mieux identifier nos parties prenantes de premier plan, celles susceptibles de s'engager à nos côtés et de nous influencer en retour et mieux qualifier leur relation à l'Institut et les éventuels risques de rupture. Cette action viendra notamment servir notre démarche RSE globale et les exigences de l'ISO 26000 qui invitent à adopter une véritable posture d'ouverture à la société. Elle présente également un intérêt dans le cadre du projet PREP4BLUE^{iv}, le premier élément constitutif de la Mission et piloté par la direction des affaires européennes et internationales (DAEI) de l'Institut. Le recensement des actions et acteurs engagés dans nos projets de recherche constitue une première étape dans la construction d'un référentiel Ifremer, outil à disposition des équipes scientifiques pour les accompagner dans la construction de projets de recherche avec la société.

Action : réaliser une cartographie stratégique globale de nos parties prenantes de premier plan, en particulier autour des thèmes transverses retenus pour la préparation du contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2028.

L'action du CPP doit être confortée, notamment sa capacité à aller à la rencontre des principales parties prenantes de l'Institut dans le cadre d'auditions. L'Ifremer retient néanmoins de cet avis l'importance de se doter d'autres outils ou espaces de dialogue pour aller « un cran plus loin » dans sa stratégie d'ouverture à la société. L'institutionnalisation du dialogue avec nos parties prenantes de premier plan nous offrirait la possibilité de vérifier si nos activités satisfont leurs besoins. Un dialogue vertueux passe par l'écoute et le recueil des

attentes, la co-construction de projets pour y répondre, la co-évaluation de leurs bénéfices et la diffusion des résultats, sous une forme adaptée.

Action : à partir de la cartographie réalisée, sur la base des thématiques prioritaires de l'Institut, structurer les relations de l'Ifremer avec les mouvements et organisations représentant la société civile et les parties prenantes de premier plan, au niveau national et régional (Syndicat des Energies Renouvelables, Cluster maritime français et déclinaisons ultramarines, Comités national et régionaux de la conchyliculture, Comité National et régionaux des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, UICN, France Nature Environnement ...). Dans un objectif de transfert de connaissance et d'approfondissement des savoirs, d'identification des besoins supplémentaires et le cas échéant de montage de projets commun pour y répondre.

Pour créer les conditions favorables à une bonne intégration du dialogue dans le pilotage des activités de l'Institut, pour mieux comprendre les difficultés que rencontrent les chercheurs dans la mise en œuvre de projets participatifs, il semble utile de recenser les compétences de l'établissement en méthodologie de l'ouverture à la société, d'identifier les besoins supplémentaires à couvrir et développer les actions nécessaires pour y répondre. L'Ifremer doit piloter sa politique d'ouverture à la société, à travers son organisation matérielle et fonctionnelle.

Actions :

- *Poursuivre la mise en œuvre de la Charte d'ouverture à la société, en établissant une feuille de route, en ciblant des actions, des jalons et des indicateurs pour atteindre les objectifs fixés devant le CA.*
- *Créer des synergies avec le projet PREP4BLUE : organiser un groupe de travail en interne avec les chercheurs intéressés par les méthodologies de co-construction et co-création de la connaissance avec les parties prenantes. Remonter à PREP4BLUE nos connaissances et diffuser les résultats de PREP4BLUE aux chercheurs de l'Ifremer, leur donner accès aux formations et aux actions de communication inspirantes du projet, qui visent à engager les citoyens et les parties prenantes dans la Mission.*
- *Développer les compétences de l'Ifremer en méthodologie de l'ouverture à la société, en s'appuyant sur l'expérience de l'Anses et en formalisant ce point dans le cadre du renouvellement de la convention avec l'agence (mars 2023)*

L'hydrosphère est un tout et sa santé est globale. Pour contribuer au mouvement de sensibilisation du grand public dans l'esprit des « Missions » du programme Horizon Europe, et afin qu'il participe à la protection effective de l'océan sur la base des recherches conduites par l'Ifremer, l'établissement retient l'idée d'un partenariat avec un réseau « grand public » comme celui des éco-délégués de l'Education nationale^v. Il s'agit de contribuer à la structuration de l'action éducative autour des enjeux planétaires contemporains, de faciliter la diffusion de connaissances et de tirer parti de retours d'expériences en s'adossant à un réseau national, de développer des réflexions stratégiques et prospectives notamment sur l'articulation avec les équipes pédagogiques (ressources pédagogiques adaptées, formation des enseignants ...).

Actions :

- *Renforcer l'implication de la direction communication de l'Ifremer au sein du Comité national pour l'éducation au développement durable pour l'Océan et les mers^{vi}*

(CNEDDOM) et mener, au sein de cette instance, une réflexion particulière autour de l'Axe 3 du programme de travail « Perception des enjeux et état des connaissances ».

- Transférer de la connaissance auprès du jeune public
- Vérifier auprès de ce public l'état des connaissances et son évolution
- Faire la promotion des métiers scientifiques auprès du jeune public sont à retrouver ici : <https://cloud.ifremer.fr/index.php/f/16088303>

ⁱ [Accueil | Horizon-europe.gouv.fr](https://horizon-europe.gouv.fr)

ⁱⁱ [Présentation des Missions européennes | Horizon-europe.gouv.fr](https://horizon-europe.gouv.fr)

ⁱⁱⁱ [Mission Starfish 2030 de Pascal Lamy : Découvrez les résultats de l'enquête ! | Ifremer](#)

^{iv} <https://prep4blue.eu/>

^v <https://www.education.gouv.fr/des-eleves-eco-delegues-pour-agir-en-faveur-du-developpement-durable-10835>

^{vi} <https://www.education.gouv.fr/comite-national-de-l-education-au-developpement-durable-pour-l-ocean-et-les-mers-327221>